



HAL
open science

CONDAMNATION DE VITAL KAMERHE: Le président Félix-Antoine Tshisekedi s'est tiré une balle dans le pied

Vincent Mukwege Buhendwa

► **To cite this version:**

Vincent Mukwege Buhendwa. CONDAMNATION DE VITAL KAMERHE: Le président Félix-Antoine Tshisekedi s'est tiré une balle dans le pied. 2020. hal-02908338

HAL Id: hal-02908338

<https://hal.science/hal-02908338>

Preprint submitted on 28 Jul 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

CONDAMNATION DE VITAL KAMERHE: Le président Félix-Antoine Tshisekedi s'est tiré une balle dans le pied

Introduction:

Le 8 avril 2020, Vital Kamerhe, Directeur de Cabinet du Chef de l'Etat congolais, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a été convoqué, puis appréhendé et incarcéré par le Parquet Général de Matete/Kinshasa pour détournement des deniers publics dans l'affaire dite des « Maisons préfabriquées », liée au projet d'urgence de 100 jours du Chef de l'Etat. Le 20 juin 2020, il a finalement été condamné, en première instance, par la justice congolaise, à 20 ans des travaux forcés (prison ferme), 10 ans d'inéligibilité et confiscation de ses biens et ceux de ses proches. Vital Kamerhe et ses co-accusés, dont l'homme d'affaires libanais Jammal Samih et consorts, croupissent au centre pénitentiaire de Makala de Kinshasa. Nombreux Congolais et analystes politiques d'ici et d'ailleurs ont perçu, dans cette arrestation de Vital Kamerhe, le début de l'avènement d'un Etat de droit et la fin du règne des intouchables, prônés par le nouveau régime de Kinshasa. Trois mois après le début de l'affaire Kamerhe qui a connu beaucoup de rebondissements, on se rend compte que l'ancien Directeur de Cabinet du Chef de l'Etat est plutôt une victime expiatoire d'un « verdict préfabriqué », motivé par la haine et l'envie d'entraîner sa mort politique, au regard des enjeux électoraux de 2023. Dans cette cabale contre le leader politique du Sud-Kivu, ses anciens alliés, dont Joseph Kabila, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo et la Communauté internationale, y compris les Etats-Unis d'Amérique sont, désormais pointés du doigt.

Le départ de Joseph Kabila Kabange (JKK) du pouvoir- à supposer qu'il soit réellement parti- a aiguisé des appétits gargantuesques des aspirants politiciens internes et des puissances occidentales, les Etats-Unis d'Amérique en tête d'affiche. Afin d'amadouer et apprivoiser le Président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo (Fatshi), la présence de Vital Kamerhe (VK), allié de Fatshi, gênait à quatre niveaux:

(i) poussés par leur gloutonnerie, les politiciens Baluba (originaires du Kasaï) qui noyotent l'UDPS (Union pour la Démocratie et le Progrès Social) et désormais la Présidence de la République, ne supportaient plus VK, leur allié et beau-frère Mushi du Sud-Kivu. Et pourtant, il parle correctement leur Tshiluba et a fait massivement élire Fatshi au Kivu où il l'a présenté, pendant la campagne électorale de fin 2018, comme son beau-frère, marié à Denise Nyakeru-une Mushi-Kazi du Sud-Kivu chez VK, et donc beau-frère des Kivutiens et Swahiliphones en général, et Bashi en particulier;

(ii) dans les accords occultes de CACH (Cap pour le Changement), sous le Haut-Patronage de Washington à Nairobi (Kenya), entre UDPS de Fatshi et UNC(Union pour la Nation Congolaise) de VK, il est dit ou entendu que VK soutient Fatshi à l'élection présidentielle de 2018 et que ce dernier et son parti lui rendront l'ascenseur, une fois les élections gagnées en décembre 2018, faisant de lui le Premier Ministre et le soutiendront pour être élu Président de la République à la présidentielle de 2023. Un marché des dupes parce qu'entre 2018 et 2023, beaucoup d'eaux peuvent encore passer sous le pont. Entretemps, VK et Fatshi en sont venus à conclure un autre "deal" avec le FCC (Front Commun pour le Congo) de JKK- un mariage incestueux- afin de remporter, frauduleusement, la présidentielle de décembre 2018. Avec l'entrée en jeu de cette nouvelle donne, VK n'a plus été Premier Ministre et s'est contenté du titre de Directeur de Cabinet du Chef de l'Etat (Fatshi), poste prestigieux, disait-on, faisant de lui le "Président Bis". Il en a profité pour se remarier. C'est vrai;

(iii) la vengeance étant un plat qu'on mange froid, JKK et ses lieutenants ont, pendant un temps, laissé VK jouer sa dernière carte pour Fatshi et contre eux, alors qu'ils l'attendaient bien au tournant. VK étant leur allié de toujours, ils se connaissent assez; VK les a faits ou fabriqués; autant qu'ils ont fait de lui ce qu'il est devenu, en tout cas, jusqu'à ses récents démêlés politico-judiciaires du récent "Tridum Pascal". Quoi d'anormal que JKK et ses adeptes demandent à Fatshi et obtiennent de lui, lui qui d'ailleurs leur doit beaucoup, la déchéance de VK et sa mort politique? Les échéances électorales de 2023 pointent à l'horizon.

L'heure est au règlement des comptes pour se débarrasser des ex-alliés encombrants. VK hors-jeu, parce que condamné par la justice congolaise à 20 ans de travaux forcés et 10 ans d'inéligibilité-bien qu'en première instance-, la course à la présidence lui est désormais barrée et ouverte entre Fatshi et JKK, sans oublier Moïse Katumbi et l'ancien pénitencier de La Haye, Jean-Pierre Bemba, tous deux anti-Kabila, et peut-être aussi anti-Fatshi, et bien d'autres aspirants présidentiables;

(iv) VK a été témoin de plusieurs détournements de deniers publics sous JKK et le fait qu'il se retrouve dans la cour de Fatshi est gênant, sinon irritant, pour la Communauté internationale qui trouve en Fatshi un nouvel allié de taille. Aussi lui fait-elle pression pour qu'il balaie sa cour afin d'espérer, en contrepartie, bénéficier de prêts des argentiers des Institutions de Bretton Woods, à savoir le FMI (Fonds Monétaire International) et la BM (Banque Mondiale). D'où la nécessité de tourner la page Kabila qui porte encore et toujours l'emprunte de VK. Et pour cause! A vin nouveau, outres neuves!

La condamnation de VK et son co-accusé libanais, Jammal Samih, dans l'affaire des maisons préfabriquées, résulte d'un règlement des comptes et d'un jugement aussi préfabriqués que les maisons préfabriquées qui en sont l'origine. VK est un expert, un animal politique, dit-on. S'il a intelligemment volé, il n'a pas volé seul. Dès lors, il lui revient de contribuer à sa propre libération, en dénonçant ses partenaires dans cette mafia politique qui n'a que trop retardé le décollage économique de la RDC. Et pourtant, il y a plus criminels que lui. Qui, d'ailleurs, méritent plus que la prison. A 61 ans, il a déjà beaucoup fait pour le pays et devrait, de ce fait, prendre sa retraite, se reposer en s'occupant de ses champs, dans son Kivu natal. Pour peu que Fatshi et les Etats-Unis d'Amérique y consentent. Leur Ambassadeur, accrédité en RDC(Kinshasa), Nzita Mike Hammer, en sait quelque chose.

Cependant, VK et Jammal Samih ont fait un très bon boulot- « A great job », comme dit Donald Trump, dans un contexte différent, bien sûr !-. Avec leurs maisons préfabriquées, ce sont des quartiers entiers qui sont en train de pousser çà et là, à Kinshasa et en provinces, pour abriter des milliers de familles de militaires et policiers congolais. Au cœur de Kinshasa, les bénéficiaires de ces maisons d'habitation-préfabriquées soient-elles !-n'ont pas hésité à baptiser les sites où elles sont érigées de « Quartier Vital Kamerhe». Allez-y y comprendre quelque chose ! Comment ces condamnés ont-ils réussi à détourner plus de 50 millions de dollars américains et fournir plus de deux tiers des maisons préfabriquées, commandées par l'Etat congolais, et en voie d'être habitées par les bénéficiaires ? Ainsi peut-on comprendre que VK et Jammal Samih n'ont pas été appréhendés, incarcérés et condamnés pour détournement de deniers publics. C'est plutôt pour une raison politique. Règlement de comptes. Un fournisseur est soumis à l'obligation des résultats. Une fois ceux-ci atteints, présentés et livrés à celui qui a passé commande, peut-on encore parler de détournement de deniers publics ? Un tiers, qui par ailleurs ne fait pas partie de l'administration publique, peut-il être accusé de détournement des deniers publics? C'est tout de même curieux! Les faits incriminés sont donc à requalifier. Avocats de la défense, la balle est dans votre camp.

Le nom de VK ne figure pas parmi ceux-là déjà connus grâce aux (i) Rapport Bloomberg; (ii) Panama Papers ; (iii) Rapport Glencore ; (iv) Rapport Mapping ; (v) Rapport Lutundula ; (vi) Rapport des Biens mal acquis de la Conférence Nationale Souveraine (CNS). Des médias nationaux et internationaux partisans ont fait les choux gras du procès VK, sans en connaître les présupposés et la profondeur. Ils n'ont pas relevé le fait que ce procès et le jugement qui s'en est suivi sur les maisons préfabriquées étaient aussi taillés sur mesure. Ils n'ont pas cherché à éclairer l'opinion sur les raisons de la disparition, jusque-là inexplicables, du Juge Président du procès de 100 jours, en la personne de Raphaël Yanyi, de qui l'on soutient qu'il est mort « assassiné » par empoisonnement. Ils n'ont pas lié la condamnation de VK et co-accusés aux propositions de lois, dites « scélérates », Minaku et Sakata ainsi que la brouille du Premier Vice-Ministre et ministre de la justice, Célestin Tunda avec Fatshi qui l'a finalement contraint à la démission, alors qu'il se targuait d'être protégé par JKK.

Sans évoquer le désamour actuellement observé entre Fatshi et son Premier Ministre, Sylvestre Ilunga Ilunkamba. La récente démission du Président de la Cour Constitutionnelle de la République a certainement des liens ou ramifications avec l'affaire VK et bien d'autres à suivre.

Pour l'une ou l'autre raison, le deuxième Juge Président du procès de 100 jours d'urgence du Chef de l'Etat ne pouvait que condamner VK et consorts à de lourdes peines. Et pourtant, le dossier de maisons préfabriquées, dans lequel VK et ses co-accusés sont condamnés, ne représenterait que 10% du budget global du programme d'urgence de 100 jours de Fatshi. Qui pis est, bien d'autres projets, gérés par des proches de Fatshi, autres que VK, n'ont pas avancé. Ceux des sauts-de-mouton et de l'acquisition des médicaments ont été un véritable fiasco. Les gestionnaires de ces projets se sont servis en cours de route et n'ont jamais été interpellés. Deux poids, deux mesures. L'opinion congolaise ne sera pas surprise d'apprendre prochainement que des sommes abyssales ont été subtilisées dans le cadre de la riposte contre la Covid-19. Autant qu'il en a été pour Ebola. L'ex-ministre de la Santé, Oly Ilunga, en sait quelque chose. En dépit de cela, le pays ne cesse de faire les yeux doux à l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) pour lutter contre la Covid-19.

La RDC n'est pas un pays pauvre et toutes les ressources requises pour sa reconstruction sont en son sein. Ainsi donc, il est honteux que le pouvoir actuel s'aligne aux guichets de la Banque Mondiale, du FMI, etc. pour quémander des miettes de dollars qui, par ailleurs, ne font qu'aliéner la souveraineté nationale, pendant que des milliards de dollars, nécessaires au redressement économique du pays, sont constamment détournés par des voleurs de la république bien identifiés, connus et jamais inquiétés. Il va donc falloir remonter dans les temps, pour récupérer l'argent de l'Etat volé par des anciens gestionnaires qui, chaque fois, se recyclent dans la fonction politique, afin d'échapper à la justice, pendant qu'ils traînent des casseroles derrière eux. L'assainissement des politiques de gestion, héritées des régimes précédents, est de mise. Les Contribuables congolais ne sont plus prêts à consentir des sacrifices pour entretenir une classe de politiciens aussi véreux qu'inutiles, dans un pays sans routes ni moyens de transport, sans eau potable ni électricité ; un pays où il y a plus de députés et sénateurs que de lits de réanimation dans les hôpitaux ; plus de ministres que de respirateurs, en ce moment pathétique où la Covid-19 menace la santé et les économies des citoyens congolais.

Sous les régimes précédents de Mobutu et de Joseph Kabila, des milliers de projets ont occasionné des détournements énormes, sous couvert de différents slogans démagogiques. Il y a de quoi fouiner dans les derrières des criminels économiques d'hier et d'aujourd'hui. Si le Président Fatshi ne veut pas le faire, par peur de se faire remonter les bretelles par JKK dont l'ombre hante toujours la cour présidentielle, d'autres le feront à sa place, et peut-être contre lui. Nul n'est au-dessus de la loi. VK et Jammal Samih l'ont appris à leurs dépens.

La condamnation de l'octogénaire Jammal Samih tient à son péché originel d'être Libanais. Sans le dire à haute voix, les Etats-Unis d'Amérique l'ont accusé et fait condamner pour trois raisons: 1° il s'est allié à VK, ce faiseur de rois qui en sait un peu trop sur la politique congolaise et dont la condamnation et la mort politique arrangerait bien de rivaux, même JKK qu'il avait porté au pouvoir avant d'y porter Fatshi; 2° le tord de Jammal Samih est lié au sort de l'herbe congolaise sur laquelle des éléphants des puissances mondiales se livrent bataille; 3° les Etats-Unis d'Amérique lui reprochent de financer Al-Qaïda, grâce à ces millions qu'il a recoltés sur le trésor congolais, avec l'aide de VK et consorts. Il semble que ces millions de "leurs dollars" ont pris une destination obscure, autre que celle d'où sont finalement venues les maisons préfabriquées que Jammal Samih a livrées à la RDC. Est-ce un motif suffisant pour prouver que Jammal Samih a réellement financé la mafia et les terroristes libanais et autres djihadistes qui sèment terreur et désolation à travers le monde? Peut-être que c'est faux. Peut-être que c'est vrai. Qui sait?

Quoi qu'il en soit, ces millions de dollars américains donnés à des étrangers auraient pu servir à absorber la main d'oeuvre chez tant de chômeurs dont régorge la RDC. Pour la construction des logements des policiers et militaires, la RDC n'avait pas besoin de recourir à des maisons préfabriquées, dans un pays spacieux aux dimensions continentales où le sable, l'eau, la brique, le ciment, le bois, la planche, les tôles, etc. sont toujours disponibles; la main d'oeuvre et l'expertise qualifiées plus qu'abondantes. Mais, il ne faut plus jeter le bébé et l'eau du bain. VK et Jammal Samih ont peut-être commis des erreurs. Néanmoins, ils ont produit des résultats significatifs qui plaident en leur faveur. D'où la nécessité d'explorer, quant à ce, ce que les juristes eux-mêmes appellent "jurisprudence". Sinon, la condamnation de VK et sa mort politique- ou biologique- représentent bel et bien une menace à la cohésion nationale et la stabilité à l'Est de la RDC.

La Communauté internationale n'a pas une compréhension exacte de la géopolitique congolaise où la démocratie naissante est de type traditionnel et coutumier. Les communautés s'identifient à des leaders politiques de leurs terroirs. L'instrumentalisation de la justice par le pouvoir politique, sous pression de la Communauté internationale, ne fera qu'amplifier la déstabilisation du pays, en ce moment crucial où la cohésion nationale est plus que jamais menacée, au regard des vellétés expansionnistes des voisins de la RDC, affichées à ses frontières, lesquelles elle a toujours voulu préserver telles qu'héritées de la colonisation. La RDC ne voudrait plus revivre la triste expérience de l'impérialisme occidental et de la sombre période/situation politique de 1961 et 2001 qui ont entraîné l'assassinat de ses héros nationaux Patrice-Emery Lumumba et Mzee Laurent-Désiré Kabila, tout en hypothéquant son décollage économique.

Depuis la disparition de Mobutu, la RDC n'a ni armée ni police dignes de ces noms. Elle a plutôt des agrégats d'affairistes et d'infiltrés, aussi inefficaces que nuisibles. L'armée et la police nationales sont à refonder, en nettoyant leurs rangs, en mettant hors d'état de nuire les corrompus, les traîtres et tous ceux-là qui s'estiment intouchables parce que promoteurs et propriétaires des milices et groupes armés qui ne cessent d'endeuiller la Patrie. L'insécurité chronique, qui a entraîné tant de massacres à l'Ouest, au Centre, au Nord et dans la partie Est du pays, n'est pas un fait du hasard. Fatshi se doit donc de donner un coup de pied dans la fourmilière, un coup de balai dans les rangs de ces fossoyeurs de la sécurité et de la paix nationales. Le pays est infesté de plus de cent cinquante groupes armés nationaux et étrangers que les pouvoirs successifs de Kinshasa n'ont jamais pu neutraliser, tout en espérant que les casques bleus feraient le boulot à leur place. C'est une rêverie. On n'est jamais mieux servi que par soi-même. Il n'y a pas de mauvaises troupes, il n'y a que de mauvais commandants. Et pourtant, dès janvier 2019, on croyait avoir des raisons d'espérer dans la coalition CACH-FCC pour relever bien des défis en ce sens. Mais hélas !

Par naïveté, et en dépit des pouvoirs lui reconnus, Fatshi n'a pas pu sauver son allié VK des griffes du FCC, sous prétexte de demarrer l'Etat de droit tant attendu par le peuple congolais. Mais cet Etat de droit est pour tous et la justice qui y conduit ne doit pas être sélective. En lâchant VK, son allié d'hier, et en cautionnant sa condamnation, Fatshi s'est imprudemment tiré une balle dans le pied. Toutefois, il peut se rattraper. Et il en a les moyens. Peut-être est-ce la volonté ou la force d'esprit qui lui manque. Ou les deux à la fois. Quoi qu'il en coûte, les Congolais paupérisés en général, et ceux de l'est du pays en particulier, sont fatigués d'engraisser, à leurs frais, une classe politique de corrompus, de voleurs, aussi nuisibles qu'initules. Cette frustration collective est susceptible de nourrir des vellétés secessionnistes. Les élans fédéralistes ne cessent de se manifester ça et là, surtout au Sud-Kivu et dans bien d'autres provinces sinistrées par des conflits armés qui n'ont que trop duré, parce qu'entretenus par les régimes successifs de Kinshasa.

Néanmoins, la bêtise collective des politiciens congolais ne doit pas servir de prétexte au divisionnisme tribal, ethnique ni régional. Le Congo est un et indivisible. L'unité du pays n'a cessé d'être préservée, depuis Lumumba, Mobutu et Mzee Kabila. Les Congolais ne sont pas prêts à céder à la balkanisation de leur pays. S'il y a des prétentieux, animés de vellétés expansionnistes pour le conquérir, qu'ils viennent le prendre dans son entièreté, le peuple congolais y compris. Ils le croiseront sur leur passage. Le testament légué aux Congolais par Mzee Kabila est toujours gravé, en lettres d'or, dans la mémoire collective : « Ne jamais trahir le Congo ! ». Les traîtres sont constamment rattrapés par le temps.

Blaise Compaoré a trahi Thomas Sankara, il a été rattrapé par le temps. Mobutu a trahi Lumumba, il a été rattrapé par le temps. Ceux-là qui ont trahi Mzee Kabila seront aussi rattrapés par le temps. Et la liste n'est pas exhaustive. C'est une question de temps.

Fatshi marche donc sur la corde raide et doit rassembler plutôt que diviser. Et il a devant lui des modèles à même de l'inspirer. S'il n'y prend garde, la boîte de pandore qu'il a laissé ouvrir avec la condamnation de VK risquerait de l'éclabousser au passage. Les échéances électorales de 2023 se préparent aujourd'hui. C'est à lui de déjouer le piège de l'ennemi, sans sacrifier l'essentiel ni scier la branche sur laquelle il est provisoirement assis. Et il sait comment VK, dans les moments difficiles, lui a tendu la perche pour en arriver là. L'instrumentalisation ou la récupération de la justice par le pouvoir politique, sous pression de la Communauté internationale, ne fera qu'amplifier la déstabilisation du pays, en ce moment crucial où la cohésion nationale est en jeu et où le pays doit organiser tant sa défense que son attaque pour ne pas être surpris.

Dans l'acharnement politico-judiciaire qui a caractérisé le procès VK et ses co-accusés, le citoyen lambda a compris que l'ex-allié de Fatshi était déjà condamné avant le rendu du verdict. Lorsque l'avocat de la République a dit au prévenu VK: « Quoi que tu fasses, tu ne pourras pas nous échapper », les Congolais qui connaissent bien les manœuvres de leur appareil judiciaire ont compris qu'il s'agissait-là d'un procès préfabriqué. Tout le monde y a perçu un acharnement politico-judiciaire où les démons de la haine tiraient les ficelles dans l'ombre. Une autre provocation de l'accusation qui n'est pas passée inaperçue : « Monsieur le Président du tribunal, notez que le prévenu, comme son co-accusé Vital Kamerhe, est aussi du Sud-Kivu ! ». Comme si c'était désormais un péché mortel que de naître au Sud-Kivu ! Effectivement, presque tous les condamnés dans ce procès, à par l'homme d'affaires libanais, sont du Sud-Kivu. Ce sont les Nshangalume, les Muhima et consort, supposés avoir des liens d'amitié ou de parenté avec VK, leader politique du Sud-Kivu. Une province meurtrie par des conflits armés et la pauvreté, *made in Kinshasa*. Jean Matete, chercheur congolais, publie bientôt son article : « *République Démocratique du Congo : la vraie question de l'Est est à l'Ouest* ». Le Sud-Kivu, région sismique, épiceutre des flammes révolutionnaires qui ont embrasé la République à maintes reprises, en appelle à Fatshi, aux Etats-Unis d'Amérique, à l'Organisation des Nations Unies, à l'Union Européenne et à la Communauté internationale dans son ensemble. Les Congolais en général, et les Sud-Kivutiens en particulier, sont à un tournant décisif de leur histoire. Ils veulent la paix, la justice équitable pour tous et la libération de Vital Kamerhe et ses co-accusés. C'est aujourd'hui qu'il faut agir ; demain ce sera tard et personne ne prétendra qu'il n'avait pas été prévenu.

Vincent Mukwege Buhendwa

Bureau d'Etudes & Actions en Communication/ BEACCOM –RDC, 24 juillet 2020

Email: beacom@yahoo.com